Compte rendu du conseil municipal du 15 septembre 2026

Communauté Urbaine Caen la Mer

- Les réunions de travail du projet partenarial d'aménagement de l'estuaire de la basse vallée de l'Orne et de son littoral (PPA), auquel la commune de Saint André sur Orne participe, ont commencé.
  Le PPA vise à anticiper, d'ici 2100, la hausse du niveau marin, les crues de l'Orne, la remontée du niveau des nappes phréatiques et les risques d'inondation et de submersion marine.
- En lien avec les services de la communauté urbaine le travail concernant le projet de piste cyclable reliant Etavaux à Saint André sur Orne sont relancés.

Suppression de la zone d'aménagement concertée (ZAC) de la porte de la Suisse Normande 1

La commercialisation et l'aménagement de la ZAC étant terminés, celle-ci a été supprimée pour devenir une zone d'activité. Cela entraîne, de fait, la suppression de l'exonération de la taxe d'aménagement.

Mise à jour des éléments de confort dans les bases foncières 2027 de la commune

Les éléments de confort de certaines habitations qui n'auraient pas encore été recensés vont être mis à jour dans les bases foncières de la commune.
Chaque élément nouvellement répertorié ajoute au bien concerné une surface équivalente selon le tableau ci-contre :
Les propriétaires vont être informés par dépôt dans leur espace sécurisé sur *impot.gouv.fr* d'un courrier présentant la situation avant/après et leur offrant la possibilité de signaler tout élément divergent.

Éléments de confort	Équivalences superficies
Eau	4 m²
Électricité	2 m²
Baignoire	5 m²
Douche	4 m²
Lavabo	3 m²
Chauffage ou climatisation	2 m²

Taxe sur la vacance des locaux d'habitation

La taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV) est remplacée par taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH).
Les conditions d'application pour la commune restent les mêmes : logements non meublés vides depuis plus 2 ans.
Le taux devra être voté avant le 15/04/2027.

Adhésion au contrat d'assurance statutaire 2027-2031 du Centre de Gestion du Calvados

Groupama, actuel assureur statutaire de la commune, a fait savoir son intention d'augmenter significativement les taux de cotisation.
Le conseil municipal a décidé de résilier le contrat actuel au profit du contrat proposé par Relyens, via le Centre de gestion du Calvados. Plus compétitif, cette dernière offre des garanties équivalentes.

Subventions exceptionnelles

Des subventions exceptionnelles ont été allouées à l'Association Sportive du Val d'Orne (1400€) pour sa création, au Viking Cornhole Club (500€) pour sa création et au Comité départemental de Course d'orientation du Calvados (570€) pour la création de la carte d'orientation sur une partie de la commune.

Agence postale communale

La Poste a proposé la transformation du bureau de poste actuel en agence postale communale. Les membres du conseil municipal ont souhaité disposer d'informations complémentaires sur les modalités de fonctionnement de ce dispositif avant de se prononcer.

Rafraichissement des écoles : dispositifs d'aides aux communes

Le gouvernement a décidé de mettre en place des aides pour adapter les établissements scolaires aux épisodes de chaleur. Les différents dispositifs sont à l'étude.

Demande de subvention DGD pour le mobilier de la médiathèque

Une demande de subvention auprès de la DRAC Normandie au titre de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD), va être déposée pour financer une partie du mobilier de la future médiathèque.

Augmentation du temps de travail d'un agent adjoint technique

Afin de tenir compte de l'évolution des besoins du service, le temps de travail de l'agent est porté de 28,5/35 à 30/35.

Commission Animation, Jeunesse et Communication

- Le forum des associations a eu lieu le 05/09/2026 à l'espace Coisel de 10h à 13h30.
  25 associations et structures ont participé.
- Le bilan de l'été au local jeunes, animé par Manon, est très positif. De nombreuses activités ont été proposées aux jeunes : kayak, visite du Parc des Princes, nuit au local, etc.
  Le local jeunes constitue un véritable lieu de rencontre et d'échanges, avec un rôle éducatif. Le travail mené contribue également à renforcer les liens et les échanges autour de l'espace du stade.
- L'élection du Conseil Municipal Enfant (CME) est prévue le 13/10/2026 dans la salle du conseil municipal.
- Le site internet nécessite d'être mis à jour et modernisé : un groupe de travail va être mis en place.
- La page Facebook de la commune connaît une hausse du nombre d'abonnés et des vues.
- Une réflexion est engagée autour de l'accueil des nouveaux habitants de la commune.

Travaux

- École René Goscinny :
  - Les 3 classes élémentaires ainsi que le couloir ont été rénovés cet été. Monsieur Gilles RENAUDE – Adjoint remercie tous les volontaires qui ont apporté leur aide lors des déménagements.
  - Des films vont être posés sur les fenêtres de la cantine fin de limiter l'impact du soleil dans la salle.
- Un filet a été installé sur le city-stade pour empêcher la sortie des ballons de la structure et veiller au bon respect du voisinage.
- La pelouse du stade est en cours de rénovation ; **l'accès au stade est interdit jusqu'au 12/10/2026.**

Véhicules ventouses

Des véhicules dits « ventouses » restent stationnés de manière prolongée dans la commune. Pour rappel, un véhicule ne peut rester stationné au même endroit sur la voie publique pendant plus de sept jours consécutifs.
Un recensement de ces véhicules dans la commune va être effectué.

Lignes de bus sur la commune

Le travail engagé avec Caen la Mer a permis d'améliorer la desserte de la commune sur cette rentrée, avec des passages supplémentaires et l'installation expérimentale d'un nouvel arrêt rue des Canadiens.
La complémentarité des lignes Twisto (34) et Nomad (107) permet également une meilleure couverture des déplacements vers Caen.

Rentrée scolaire école René Goscinny

Pour cette rentrée scolaire 2026/2027, l'école René Goscinny accueille 115 élèves, répartis dans 5 classes : 2 classes maternelles et 3 classes élémentaires.

Démarchage

Le maire rappelle qu'aucun démarcheur n'est mandaté par la commune et invite les habitants à rester vigilants et à signaler à la mairie toute pratique inhabituelle.
Par ailleurs, la communauté urbaine interdit le démarchage pour les étrennes de fin d'année.

Ma Haie - mon jardin

La commune renouvelle sa participation à l'opération « Ma haie, mon jardin » proposée par Caen la Mer en faveur de la biodiversité.

Consultation de mobilier de la médiathèque

La consultation, lancée dans le cadre d'un marché à procédure adaptée, permettra d'équiper les futurs locaux de la médiathèque.

Sécheresse

Des habitants de la commune ont signalé l'apparition de fissures sur leur maison durant l'été. Un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle va être déposé.
Les habitants constatant des dégâts sur leur habitation sont invités à se signaler en mairie.